SANECLAT PRIM

BOUCHE PORES

Version n°3.1 applicable le 16/02/2017

APPLICATIONS

SANÉCLAT PRIM permet la préparation des sols poreux avant l'application des autolustrants SANÉCLAT METALUX. Il s'applique sur les sols thermoplastiques, PVC, linoléums, caoutchoucs, marbres, béton, pierres naturelles, terres cuites,… SANÉCLAT PRIM bouche les aspérités des revêtements poreux, égalise les sols irréguliers et facilite l'accrochage des autolustrants SANÉCLAT MÉTALUX.

CONSEILS D'UTILISATION

***Préparation du support** :*

Décaper les anciennes couches d'émulsion autolustrante à l'aide d'un décapant type SANECLAT DSR. Le support doit être sec et exempt de matières non adhérentes. Il conviendra de s'assurer que le revêtement présente un pH neutre avant toute application de SANECLAT PRIM.

Application :

Etaler SANÉCLAT PRIM pur à l'aide d'un mop ou d'un balai applicateur. Dans le cas d'un sol très poreux, une deuxième couche peut être nécessaire.

***Consommation** : 1L / 40 à 50 m² selon la porosité du support.*

***Temps de séchage entre deux couches** : 1 heure.*

***Après séchage**, appliquer au maximum 2 à 3 couches de SANÉCLAT MÉTALUX.*

PROPRIÉTES PHYSICO-CHIMIQUES

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

Aspect : Liquide limpide
Couleur : Blanc opaque
Parfum : Caractéristique

pH: 9 ± 0,5
Densité: 1,02 ± 0,01g/cm^3

CONDITIONNEMENT

Carton de : 4x5L
Palette de: 36 cartons

RÉGLEMENTATION

Usage strictement professionnel.

Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez-vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.